

---

**S É N A T**

---

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

---

**Service des Commissions.**

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

**AFFAIRES CULTURELLES**

**Mercredi 6 octobre 1971.** — *Présidence de M. Pierre-René Mathey, président d'âge.* — Appelée à constituer son Bureau, la commission a tout d'abord entendu son président d'âge lui communiquer les termes d'une lettre du Président Poher relative aux dispositions réglementaires concernant l'élection des bureaux de commission et le nombre des vice-présidents et secrétaires désormais portés à 4, l'un et l'autre, par la résolution du 22 avril 1971.

La commission a ensuite procédé au scrutin secret à l'élection de son président. M. Louis Gros, président sortant, a été réélu par 34 voix sur 36 votants.

La commission a procédé ensuite à la désignation de ses vice-présidents. Ont été élus MM. Lamousse (34 voix), Chauvin (32 voix), Caillavet (31 voix) et Fleury (24 voix).

La commission a procédé enfin à la désignation de ses secrétaires. Ont été élus MM. Delorme (30 voix), Vérillon (30 voix), Habert (29 voix) et Mme Lagatu (28 voix).

Prenant place au fauteuil présidentiel, M. Louis Gros, dans une brève allocution, a remercié ses collègues pour la marque de confiance dont tous les membres du bureau venaient d'être l'objet.

## AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN

**Mercredi 6 octobre 1971.** — *Présidence de M. Henri Prêtre, président d'âge.* — La commission a, tout d'abord, procédé à l'élection de son président.

Par 47 voix et 7 bulletins blancs, sur 54 votants, M. Jean Bertaud a été élu.

*Présidence de M. Jean Bertaud, président.* — Après avoir remercié ses collègues de leur confiance, le président leur a demandé de procéder à l'élection des quatre vice-présidents du bureau.

Etaient candidats : MM. Mistral, Yvon, Brun, Pinton et Chauty.

Ont obtenu :

MM. Joseph Yvon.....	52 voix.
Paul Mistral.....	50 voix.
Michel Chauty.....	49 voix.
Raymond Brun.....	29 voix.
Auguste Pinton.....	24 voix.
Divers .....	2 voix.

MM. Yvon, Mistral, Chauty et Brun ont donc été proclamés vice-présidents.

Pour les secrétaires, après que le président eût donné connaissance à ses collègues des nouvelles dispositions de l'article 13 du Règlement du Sénat, ont été désignés, par acclamations, MM. Voyant, Chatelain, Beaujannot, Bouloux.

A l'issue de ces différents votes, le président a déclaré ainsi constitué, pour une période de trois ans, le bureau de la commission :

Président .....	M. Jean Bertaud.
Vice-présidents .....	MM. Joseph Yvon. Paul Mistral. Michel Chauty. Raymond Brun.
Secrétaires .....	MM. Joseph Beaujannot. Jean-Marie Bouloux. Fernand Chatelain. Joseph Voyant.

A la demande de M. Pierre Brousse, la commission n'a pas procédé immédiatement à la désignation de ses membres qui, rapporteurs pour avis des budgets ressortissant à sa compétence, doivent participer aux travaux de la Commission des Finances ; le président a suggéré que cette désignation, ainsi que celle de différents rapporteurs de propositions de loi, intervienne la semaine prochaine et il en a été ainsi décidé.

La commission a désigné ensuite MM. Laucournet et Billiemaz respectivement comme délégué titulaire et délégué suppléant à la Conférence des Parlementaires de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

Enfin, le président a évoqué la question de la mission d'information en Afrique du Sud dont le Bureau du Sénat avait demandé le report au début de l'année 1972 et la visite au Sénat, le jeudi 30 septembre, d'une délégation de parlementaires suédois qui ont participé à une séance de travail de la commission sur le thème des entreprises nationalisées françaises et des sociétés d'économie mixte.

**Jeudi 7 octobre 1971.** — *Présidence de M. Joseph Yvon, vice-président.* — La commission a procédé à l'examen du rapport de M. Jean-Marie Bouloux sur la proposition de loi (n° 397, session 1970-1971), adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, relative à la protection des jeunes animaux.

Après avoir rappelé les principaux amendements adoptés par le Sénat en première lecture, auxquels l'Assemblée Nationale s'était ralliée, le rapporteur a indiqué les points restant en discussion aux articles 2 et 3.

Sur l'article 2, relatif à l'interdiction de procéder à toute importation de chien ou de chat non accompagnée d'un certificat de vaccination, le Sénat s'était prononcé pour la suppression de cet article jugé d'application difficile et, de surcroît, inutile ; l'Assemblée Nationale ayant estimé nécessaire de rétablir cette disposition en deuxième lecture, le rapporteur, considérant inutile de poursuivre davantage la controverse sur un point mineur, a proposé à ses collègues d'adopter cet article dans le texte voté par l'Assemblée Nationale. La commission s'est ralliée à cette proposition.

Sur l'article 3, relatif à l'identification des chiens par tatouage, l'Assemblée Nationale a adopté, au troisième alinéa, un amen-

dement stipulant que les renseignements ainsi recueillis seraient centralisés par le Ministère de l'Agriculture, à l'exclusion de toute société privée.

Considérant cette disposition comme trop restrictive, M. Bouloux a fait adopter par la commission un amendement complétant le troisième alinéa par les mots : « ... à l'exclusion de toute société privée n'ayant pas fait l'objet d'un agrément spécial du Ministère de l'Agriculture ».

Après que M. Javelly eût appelé l'attention de la commission sur les problèmes posés aux municipalités par les chiens errants abandonnés par leurs propriétaires, les conclusions du rapport de M. Bouloux ont été adoptées à l'unanimité.

Le président a rappelé à ses collègues les principales questions qui figureraient à l'ordre du jour de la prochaine réunion et, notamment, la désignation des rapporteurs pour avis de la loi de finances pour 1972.

## AFFAIRES ETRANGERES, DEFENSE ET FORCES ARMEES

**Mercredi 6 octobre 1971.** — *Présidence de M. Berthoin, président d'âge.* — La commission a procédé à l'élection de son bureau. M. Lecanuet et M. de Chevigny étant candidats au poste de président, le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants .....	37
Bulletins blancs .....	3

Ont obtenu :

MM. Lecanuet .....	21 voix.
de Chevigny .....	13 voix.

En conséquence, M. Lecanuet a été proclamé président de la commission.

*Présidence de M. Jean Lecanuet, président.* — Après que le président eût exprimé sa reconnaissance et ses remerciements à ses collègues, la commission a procédé à la nomination des vice-présidents ; pour les quatre postes à pourvoir, cinq candidatures furent présentées, celle de MM. Boin, Périquier, de Chevigny, Taittinger et Louis Martin.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants .....	37
Suffrages exprimés .....	37

Ont obtenu :

MM. Boin .....	36 voix.
Louis Martin .....	26 voix.
Péridier .....	24 voix.
de Chevigny .....	21 voix.
Taittinger .....	20 voix.
Giraud .....	3 voix.
Pic .....	1 voix.
Poudonson .....	1 voix.
Parisot .....	1 voix.
Lemaire .....	1 voix.
Legaret .....	1 voix.

MM. Boin, Louis Martin, Péridier et de Chevigny, ayant obtenu le plus grand nombre de voix, ont été proclamés élus vice-présidents de la commission.

M. Bayrou a déclaré que, devant l'échec subi par le candidat présenté par son groupe, celui-ci a décidé de ne présenter aucun candidat au poste de secrétaire.

MM. de Lachomette, Giraud, Boucheny et Palmero étant candidats aux postes de secrétaires, le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants .....	33
Bulletin blanc .....	1

Ont obtenu :

MM. de Lachomette .....	30 voix.
Giraud .....	18 voix.
Boucheny .....	15 voix.
Palmero .....	14 voix.
Taittinger .....	11 voix.
Dufeu .....	1 voix.

MM. de Lachomette et Giraud ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés secrétaires de la commission.

Le deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants .....	25
Suffrages exprimés .....	23

Ont obtenu :

MM. Palmero .....	16 voix.
Boucheny .....	16 voix.
Taittinger .....	6 voix.

En conséquence, MM. Palmero et Boucheny ont été déclarés secrétaires du bureau.

Le bureau de la commission est donc ainsi composé :

Président .....	M. Lecanuet.
Vice-présidents .....	MM. Boin. Louis Martin. Péridier. de Chevigny.
Secrétaires .....	MM. de Lachomette. Giraud. Palmero. Boucheny.

## AFFAIRES SOCIALES

**Mercredi 6 octobre 1971.** — *Présidence de M. Marcel Darou, président d'âge.* — Appelée à constituer son bureau, la commission a tout d'abord procédé à l'élection de son président, M. Méric ayant proposé la candidature de M. Darou.

Les résultats de ce scrutin ont été les suivants :

Nombre de votants.....	39
Bulletins blancs ou nuls.....	3

Ont obtenu :

MM. Marcel Darou.....	20 voix.
Marcel Souquet.....	13 voix.
Jean-Pierre Blanchet.....	3 voix.

M. Marcel Darou ayant obtenu la majorité absolue a été élu président.

*Présidence de M. Marcel Darou, président.* — Dès son élection, le président, aux applaudissements unanimes de ses collègues, a rendu hommage aux qualités éminentes dont son prédécesseur, le docteur Lucien Grand, a fait preuve tout au long de la période pendant laquelle il a rempli ses fonctions. Il a remercié ses collègues pour la marque de confiance qu'ils lui ont témoignée et émis le vœu que se perpétue le climat de confiance dans lequel s'accomplissent les travaux de la commission. Le président a invité ses collègues à compléter le Bureau en élisant quatre vice-présidents ; il a enregistré les candidatures formulées par différents commissaires :

MM. Marcel Lambert ;  
Lucien Grand ;  
Jean-Baptiste Mathias ;  
Hector Viron ;  
Jean Gravier ;  
Jean-Pierre Blanchet.

Un premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....	39
Suffrages exprimés.....	39

Ont obtenu :

MM. Grand .....	26 voix.
Lambert .....	26 voix.
Blanchet .....	22 voix.
Jean Gravier.....	19 voix.
Mathias .....	16 voix.
Viron .....	13 voix.
Divers .....	1 voix.

MM. Marcel Lambert, Lucien Grand et Jean-Pierre Blanchet ayant obtenu la majorité absolue des voix ont été proclamés élus.

Un second tour de scrutin a alors eu lieu, MM. Jean Gravier, Viron, Mathias étant candidats ; les résultats ont été les suivants :

Nombre de votants.....	39
Bulletins nuls.....	3

Ont obtenu :

MM. Jean Gravier.....	13 voix.
Viron .....	12 voix.
Mathias .....	11 voix.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il a été procédé, avec les mêmes candidats, à un troisième tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....	38
Bulletins blancs ou nuls.....	1

Ont obtenu :

MM. Jean Gravier.....	14 voix.
Viron .....	14 voix.
Mathias .....	9 voix.

M. Jean Gravier a été, au bénéfice de l'âge, proclamé vice-président.

La commission a ensuite été invitée à désigner quatre secrétaires ; la candidature de MM. Mathias, Perdereau, Souquet et Viron ayant été présentée, ces quatre candidats ont été élus à l'unanimité.

Le président a alors déclaré définitivement constitué comme suit le Bureau de la commission :

Président .....	M. Marcel Darou.
Vice-présidents .....	MM. Marcel Lambert. Lucien Grand. Jean-Pierre Blanchet. Jean Gravier.
Secrétaires .....	MM. Jean-Baptiste Mathias. Lucien Perdereau. Marcel Souquet. Hector Viron.

La commission a ensuite procédé à un échange de vues sur l'organisation de ses prochains travaux.

## FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

**Mercredi 6 octobre 1971.** — *Présidence de M. Martial Brousse, président d'âge.* — Après avoir appelé MM. Monory et Bardol à venir siéger comme secrétaires d'âge et rappelé les conditions de déroulement du scrutin, M. Martial Brousse, président d'âge, a demandé à la commission de procéder, au scrutin secret, à la désignation de son président, poste auquel M. Dulin, au nom de la Gauche démocratique, a présenté la candidature de M. Marcel Pellenc.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Votants .....	34.
Bulletins blancs .....	3.

Ont obtenu :

M. Marcel Pellenc .....	29 voix.
Divers .....	2 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, M. Marcel Pellenc a été proclamé président de la commission.

*Présidence de M. Marcel Pellenc, président.* — M. Marcel Pellenc, après avoir exprimé ses remerciements aux membres de la commission, a tenu à rendre hommage à son prédécesseur, M. Alex Roubert, dont il entend poursuivre la tâche. Puis il a invité la commission à désigner son rapporteur général, poste pour lequel M. André Colin, au nom du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès a présenté la candidature de M. Yvon Coudé du Foresto. Le scrutin secret, auquel il a été alors procédé, a donné les résultats suivants :

Votants .....	35
Blancs ou nuls .....	6

Ont obtenu :

M. Coudé du Foresto .....	24 voix.
Divers .....	5 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, M. Yvon Coudé du Foresto a été désigné comme rapporteur général de la commission. Après avoir remercié ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignaient, M. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général, a émis le souhait que soit nommé un rapporteur général adjoint chargé, le cas échéant, de l'assister dans ses fonctions. Il a proposé le nom de M. Armengaud. M. Marcel Pellenc, président, a vivement appuyé cette demande. Par un vote à mains levées M. Armengaud a été désigné comme rapporteur général adjoint. Il a tenu à donner l'assurance qu'à ce poste, qu'il occupait déjà précédemment, il apporterait toute sa contribution aux travaux de la commission.

Avant de procéder à la désignation des quatre vice-présidents, et sur la proposition de M. Marcel Pellenc, président, la commission a suspendu quelques instants ses travaux afin de permettre aux représentants des groupes de se concerter pour la présentation des candidatures.

A la reprise de la séance, M. Marcel Pellenc, président, a fait connaître qu'il avait reçu cinq candidatures : celles de MM. Driant, Lacoste, Marcel Martin, Monichon et de Montalembert. A cet égard, M. Bousch a tenu à préciser que les représentants de groupes avaient admis de réserver en priorité les postes de vice-présidents aux groupes qui n'étaient pas encore représentés au bureau et que sur cette base ils s'étaient mis d'accord pour proposer trois candidats : MM. Driant, Lacoste et de Montalembert. En revanche, aucun choix n'avait pu être opéré entre les deux autres candidats.

Le scrutin secret, auquel il fut alors procédé, a donné les résultats suivants :

Votants .....	35
Blanc ou nul .....	0
Ont obtenu :	
MM. Driant .....	28 voix.
de Montalembert .....	27 voix.
Monichon .....	24 voix.
Lacoste .....	23 voix.
Marcel Martin .....	17 voix.
Divers .....	1 voix.

MM. Driant, de Montalembert, Monichon et Lacoste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ont été proclamés vice-présidents de la Commission des Finances.

M. Marcel Pellenc, président, a rappelé alors qu'en application de l'alinéa 1 de l'article 13 du Règlement, deux des quatre postes de secrétaires devaient être obligatoirement attribués aux groupes politiques qui n'étaient pas encore représentés au Bureau, c'est-à-dire respectivement au groupe communiste et au groupe de l'Union des sénateurs non inscrits à un groupe politique. Le président ayant constaté que les candidatures de MM. Talamoni et Yves Durand ne soulevaient aucune opposition, ceux-ci ont été proclamés secrétaires de la commission.

De la même manière, en l'absence de toute opposition, MM. Descours Desacres et Dulin ont été proclamés secrétaires de la commission.

M. Marcel Pellenc, président, a ensuite proposé que la désignation des rapporteurs spéciaux soit effectuée lors de la réunion que la commission tiendra le mercredi 13 octobre. Après un court débat auquel participèrent MM. Raybaud, Héon et Marcel Martin, la commission s'est rangée à cette proposition.

En fin de séance, sur la suggestion de M. Armengaud, la commission a décidé d'adresser un témoignage de sympathie à M. Alex Roubert qui fut son président pendant vingt-cinq années.

LOIS CONSTITUTIONNELLES, LEGISLATION,  
SUFFRAGE UNIVERSEL,  
REGLEMENT ET ADMINISTRATION GENERALE

**Mercredi 6 octobre 1971.** — *Présidence de M. de Félice, président d'âge.* — La commission a tout d'abord procédé à l'élection de son président. Le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....	32
Bulletins blancs.....	4
M. Jozeau-Marigné.....	28 voix.

M. Jozeau-Marigné ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés a été proclamé élu.

*Présidence de M. Jozeau-Marigné, président.* — La commission a ensuite procédé à l'élection de ses quatre vice-présidents. Ont obtenu au premier tour de scrutin :

MM. Champeix .....	33 voix.
de Hauteclocque .....	25 voix.
Piot .....	25 voix.
Sauvage .....	25 voix.
Namy .....	12 voix.

MM. Champeix, de Hauteclocque, Piot et Sauvage, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus.

La commission a enfin élu par acclamation les quatre secrétaires suivants : MM. de Félice, Héder, Namy et Rosselli.

Dans une brève allocution, le président a alors remercié ses collègues de la confiance qui venait de lui être faite ainsi qu'aux autres membres du bureau, et a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de la commission.

Sur la proposition de son président, la commission a ensuite fixé son programme de travail.

BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES

AFFAIRES CULTURELLES

Président .....	M. Louis Gros.
Vice-présidents .....	MM. Lamousse. Chauvin. Caillavet. Fleury.
Secrétaires .....	MM. Delorme. Vérillon. Habert. Mme Lagatu.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PLAN

Président .....	M. Jean Bertaud.
Vice-présidents .....	MM. Yvon. Mistral. Chauty. Raymond Brun.
Secrétaires .....	MM. Voyant. Chatelain. Beaujannot. Bouloux.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DÉFENSE ET FORCES ARMÉES

Président .....	M. Jean Lecanuet.
Vice-présidents .....	MM. Boin. Louis Martin. Péridier. de Chevigny.
Secrétaires .....	MM. de Lachomette. Pierre Giraud. Palmero. Boucheny.

**AFFAIRES SOCIALES**

Président .....	M. Marcel Darou.
Vice-présidents .....	MM. Lambert. Grand. Blanchet. Jean Gravier.
Secrétaires .....	MM. Mathias. Perdereau. Souquet. Viron.

**FINANCES, CONTRÔLE BUDGÉTAIRE  
ET COMPTES ÉCONOMIQUES DE LA NATION**

Président .....	M. Marcel Pellenc.
Vice-présidents .....	MM. Driant. de Montalembert. Monichon. Lacoste.
Secrétaires .....	MM. Talamoni. Yves Durand. Descours Desacres. Dulin.
Rapporteur général.....	M. Coudé du Foresto.

**LOIS CONSTITUTIONNELLES, LÉGISLATION, SUFFRAGE UNIVERSEL**

Président .....	M. Léon Jozeau-Marigné.
Vice-présidents .....	MM. Champeix. de Hauteclocque. Piot. Sauvage.
Secrétaires .....	MM. de Félice. Heder. Namy. Rosselli.

BUREAU DE LA COMMISSION SPECIALE  
CHARGÉE DE VERIFIER ET D'APURER LES COMPTES

Président ..... M. Courrière.  
Secrétaire rapporteur..... M. Courroy.